

Base de données CHN

Contenu

Cette base de données comprend l'ensemble des observations homologuées par le CHN depuis 1981 pour la France métropolitaine incluant les eaux marines comprises dans la ZEE, concernant les espèces actuellement soumises à homologation nationale, ainsi que les données d'archives ayant servi à l'élaboration du Nouvel Inventaire des Oiseaux de France (de 1800 à 1980).

Les données consultables sur le site web ne comprennent pas celles classées en catégorie CAF-E (individus considérés comme échappés de captivité). De même, la consultation n'est pas possible actuellement au niveau subsppécifique pour les espèces dont plusieurs sous-espèces ont été homologuées.

Les nouvelles données sont intégrées une fois par an, après la parution du rapport annuel.

Définition d'une donnée

La majorité des données figurant dans cette base concerne un oiseau seul, vu un jour et sur une seule commune. Lorsqu'un oiseau fréquente tour à tour plusieurs communes dans le cadre d'un stationnement, lorsqu'il séjourne plus d'une journée ou lorsque l'effectif est fixe, une seule donnée est également considérée. En revanche, un individu ou un groupe d'individus peut donner lieu à plusieurs données lorsqu'il fréquente plusieurs communes différentes successivement (trajet migratoire), ou lorsqu'il revient d'année en année sur le même site. La base de données est formatée de façon à ce qu'une donnée corresponde à une ligne.

Définition des champs

Numérotation des données (« NUM »): Afin de faciliter les signalements d'erreurs ou de compléments, les données sont numérotées. Chaque numéro est lié définitivement à une donnée.

Taxon homologué (« TAXON_FRA », « TAXON_ANG », « TAXON_SCI »). L'espèce ou la sous-espèce homologuée est indiquée, selon les nomenclatures vernaculaire et scientifique proposées par la CAF. Pour les espèces polytypiques, si la sous-espèce n'est pas précisée, c'est qu'elle n'est pas connue.

Commune. Non de la commune selon la nomenclature INSEE. Pour les données pour lesquelles la commune n'est pas connue, il est indiqué « nc ». Pour les espèces nicheuses particulièrement sensibles, la localité est tenue secrète. Pour les données provenant des eaux territoriales, il est indiqué « eaux territoriales » et le numéro de la commune indiqué est « so » (= sans objet). Si une donnée est située à cheval sur deux ou plusieurs communes, un « / » sépare les noms de commune.

Nombre (« NOMBRE »). Il s'agit du nombre minimal d'individus présents. Lorsque le nombre n'est pas précisé (données anciennes), il est indiqué « nc », ce qui signifie donc par défaut une simple présence de l'espèce.

Age-Sexe (« AGE-SEXE »). Précisé lorsque connu. Pour les groupes d'oiseaux dont tous les individus n'ont pu être âgés ou sexés, il est précisé le nombre d'oiseaux pour lesquels l'âge et le sexe sont connus. Pour l'âge, il est indiqué en année civile (1A = oiseau né l'année de son observation, 2A = oiseau vu l'année suivant son observation, etc...) au jour de la première date d'observation. Un oiseau juvénile ou de 1^{er} hiver est donc âgé « 1A » jusqu'au 31 décembre de son année de naissance, et « 2A » après le 1^{er} janvier de l'année suivante. Il est indiqué « pull. » (= pullus/pulli) pour les jeunes non volants, et « imm. » ou « subad. » pour les oiseaux immatures ou sub-adultes dont l'âge civil n'est pas précisément connu. Enfin, il est indiqué « ad. » (= adulte) lorsque les éléments disponibles permettent d'éliminer un oiseau juvénile ou immature.

Observateurs (« OBSERVATEURS ») : Ce champ indique les observateurs (ex. J.-P. Martin) selon les règles retenues pour les rapports annuels du CHN : *Nom(s) du (ou des) observateur(s) ayant rédigé une fiche et/ou fourni une photo. La mention et al. indique que d'autres observateurs ont vu le ou les oiseau(x) en question ; en cas de pluralité d'observateurs, le 1^{er} nom mentionné au rapport du CHN est celui du découvreur (ayant rédigé une fiche ou transmis une photo).*

Référence (« REF ») : Ce champ précise la source de la donnée pour celles antérieures à la création du CHN. Pour les données postérieures et homologuées par le CHN, il est précisé le nom, le numéro et la page de la revue dans laquelle elles ont été publiées.

Signalement d'erreurs ou de compléments

Les données présentées dans cette base sont susceptibles d'être corrigées ou complétées, notamment sur la base de témoignages de contributeurs. En particulier, les champs concernant la localisation des données et les dates d'observation peuvent être complétés ou modifiés. Si vous souhaitez faire part d'une erreur ou d'un complément, merci de préciser systématiquement le numéro de la donnée concernée (« NUM »).

Utilisation et extraction des données

Les données publiées par le CHN (rapports et site web) sont publiques et utilisables librement. Il est toutefois demandé, pour la publication de données brutes, de citer le nom du ou des observateur(s), ainsi que la source bibliographique des données. Des extractions de la base de données peuvent être fournies sur demande, notamment à des fins de publication ou d'intégration à des bases de données régionales. Merci de contacter le secrétariat du CHN pour toute demande.